

Trophée de la Religieuse

Règlement 2026

Le Concept

Un défi combinant sport (Hike & Fly ou Trail) et terroir, avec une arrivée au sommet de la Dent de Nendaz ! Pour vous laisser profiter de la descente ou du vol sans aucun stress, et savourer sereinement votre raclette au sommet, seules les montées sont chronométrées (*détail des sections chronométrées au point 2*).

1. Informations pratiques & Inscriptions

- **Lieu**

Départ de la Plaine des Écluses (Haute-Nendaz)

Arrivée à la Dent de Nendaz (2460m)

- **Horaires de course**

08h00 - 15h30 (24 Contours)

10h00 - 15h30 (La Dent)

- **Tarifs & Prestations**

Parcours "24 Contours" (75.-) / (50.- pour les moins de 25 ans)

Parcours "La Dent" (65.-) / (50.- pour les moins de 25 ans)

- *Inclus* : Café-croissant, ravitaillements, un prix souvenir, le retour en télécabine depuis Tracouet (pour les trailers ou les pilotes renonçant à voler) et des raclettes à gogo à Siviez (24 Contours) et à la Dent de Nendaz (24 Contours & La Dent).

- **Modalités**

La course est limitée à 200 participants. L'inscription n'est définitive qu'à réception du paiement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation. Toutefois, le transfert de dossard à une autre personne est autorisé, à condition d'en informer l'organisation au minimum 24h avant le départ."

2. Catégories & Parcours

Catégorie	Sections chronométrés	Distance	Dénivelé
Hike & Fly "La Dent"	Nendaz → Dent de Nendaz	8.3 km	+1195 m / -75 m
Trail "La Dent"	Nendaz → Dent de Nendaz	8.3 km	+1195 m / -75 m
Hike & Fly "24 Contours"	Nendaz → Greppon Blanc Siviez → Dent de Nendaz	17.4 km	+2175 m / -155 m
Trail "24 Contours"	Nendaz → Dent de Nendaz	22.7 km	+1930 m / -810 m

Note : En cas de météo défavorable, l'organisation se réserve le droit d'annuler les épreuves "Hike & Fly". Les participants inscrits dans ces catégories basculeront alors automatiquement sur le parcours Trail correspondant.

3. Matériel, documents & assurances obligatoires

Pour TOUS les participants

- Un téléphone chargé avec l'application Echo SOS installée.
- Le numéro de sécurité de l'organisation enregistré (communiqué au briefing).
- Des vêtements adaptés à la météo, de bonnes chaussures et de l'eau en suffisance.
- Une assurance accident personnelle à jour.
- Pour les mineurs l' "Autorisation du représentant légal" à remettre à l'organisation lors du retrait du dossard (*disponible en annexe*).

Spécifique aux épreuves "Hike & Fly"

- Une licence FSVL ou une licence nationale et une IPPI Card (niveau 4 ou 5)*
- Une assurance RC conforme aux directives suisses (OFAC / FSVL)
- Une voile avec une charge alaire de max 5.5kg/m2 (homologation EN ou LTF)
- Une sellette (homologation EN ou LTF) (*un airbag est vivement recommandé*)
- Un parachute de secours (homologation EN ou LTF)
- Un casque

*Les élèves-pilotes sans brevet sont acceptés, mais volent sous la stricte et entière responsabilité d'un instructeur de vol libre licencié FSVL/OFAC. En lieu et place de la licence, l'élève doit conserver sur lui pendant toute la durée de l'épreuve et être en mesure de présenter à tout moment à l'organisation la « Décharge pour élèves-pilotes » dûment complétée et signée (*disponible en annexe*).

Des contrôles du matériel obligatoire, des licences et des assurances peuvent être effectués avant, pendant et après la course.

4. Sécurité, Règles & Pénalités

- **Briefing de course**

La présence au briefing d'avant-course est strictement obligatoire pour l'ensemble des participants. Les consignes de sécurité, directives et éventuelles modifications de parcours transmises lors de ce briefing font partie intégrante du présent règlement et s'imposent à tous.

- **Éthique & Assistance**

Tout concurrent a l'obligation de porter assistance à un participant en danger ou en difficulté, dans la limite de ses capacités et sans compromettre sa propre sécurité.

- **Responsabilité de vol**

L'analyse météo, la décision de décoller et le respect des dispositions légales applicables au parapente en Suisse incombent exclusivement au pilote. De plus, les règles de la course ne prévalent jamais sur la réglementation aéronautique en vigueur. En revanche, le Directeur de Course (DC) se réserve le droit de fermer un décollage pour des raisons de sécurité et proposera un itinéraire alternatif aux participants.

- **Sécurité & Abandon**

Si un participant se retire de la course ou n'est pas en mesure d'atteindre le sommet de la Dent de Nendaz avant 15h30, il doit immédiatement avertir le Directeur de Course (DC). Sans nouvelles d'un concurrent passé ce délai, l'organisation se réserve le droit de déclencher les recherches et secours à ses frais.

- **Sanctions**

En cas de non-respect du présent règlement, le Directeur de Course (DC) se réserve le droit d'appliquer une pénalité de temps ou de disqualifier immédiatement le participant. Il peut également lui interdire de participer aux éditions futures.

- **Dispositions légales**

Chaque concurrent participe sous sa propre et entière responsabilité. Il est personnellement garant de sa conformité aux exigences du point 3 (matériel, documents, assurances) ainsi que du bon état de son équipement. Les éventuels contrôles effectués par l'organisation ne le dédouanent en aucun cas de cette responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou de vol de matériel. En s'inscrivant à la course, le participant accepte le présent règlement et notre Politique de confidentialité, consultable sur notre site.

→ <https://la-religieuse.ch/politique-de-confidentialite>.

En cas de force majeure entraînant l'annulation totale de l'épreuve, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être exigé.

5. Classement, Podiums & Crédit Raclette

- **Résultats**

Le classement est établi sur la base du meilleur temps réalisé lors des sections chronométrées. L'organisation se réserve le droit d'instaurer une épreuve "en vol" pour les catégories Hike & Fly, qui pourra influencer le résultat final.

- **Podiums**

Un podium récompensera les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes de chaque catégorie et parcours. En cas d'égalité de temps, un tirage au sort sera effectué.

- **Crédit Raclette**

Un "crédit temps raclette" sera appliqué au ravitaillement de Siviez pour chaque raclette commandée et consommée par le participant (le temps exact déduit du chrono sera défini par l'organisation et communiqué lors du briefing).

6. Contact & Organisation

Para Delta Club LES LAGOPÈDES - Trophée de la Religieuse

info@la-religieuse.ch

+41 79 354 27 42

Autorisation du représentant légal

à imprimer, signer et remettre à l'organisation lors du retrait des dossards.

Je soussigné(e) _____

(nom, prénom du représentant légal)

Agissant en qualité de _____

(mère / père / tuteur légal)

Joignable au _____

(n° de téléphone mobile)

Autorise mon enfant _____

(nom, prénom de l'enfant),

Né(e) le ____ / ____ / _____,

à participer au **Trophée de la Religieuse (Édition 2026)**.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course et atteste que le mineur est apte à participer à cette course dans un milieu alpin. J'autorise également les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Lieu _____ le ____ / ____ / _____

Signature du représentant légal

Décharge pour élève-pilote

à imprimer, compléter, signer et conserver sur soi pendant toute l'épreuve

Je soussigné(e) _____

(nom, prénom de l'instructeur)

Agissant en qualité **d'Instructeur de vol libre licencié FSVL / OFAC**

Joignable au _____

(n° de téléphone mobile)

Autorise l'élève _____

(nom, prénom de l'élève-pilote),

Né(e) le ____ / ____ / _____,

à participer au

Trophée de la Religieuse (Édition 2026) dans la catégorie « Hike & Fly »

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course et autorise l'élève à réaliser le ou les vols prévus sur son parcours dans le cadre de sa formation pratique. Conformément au point 3 du règlement, ces vols s'effectuent sous ma stricte et entière responsabilité d'instructeur. J'atteste également avoir vérifié que son matériel de vol est conforme aux exigences de l'organisation.

Lieu _____ le ____ / ____ / _____

Signature et tampon de l'instructeur